



Konkurse - Faillites - Fallimenti

GE

1. Débitrice: **ALEXCOM SA**, anc. rue du Valais 9, 1201 GENEVE
2. Date du prononcé de dissolution: 26.03.2012
3. Suspension de faillite: 02.08.2012
4. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 31.08.2012
5. Avance de frais: CHF 4'500.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

6. **Remarques:** But: étude, réalisation, vente, location et maintenance d'installations générales en relation avec les communications, l'informatique et le transport de l'énergie ainsi que conseils y relatifs. Production, exploitation, location et commerce de produits électromécaniques et informatiques, de machines et de logiciels ainsi que service après-vente desdits produits et machines.

Pour tout renseignement :
Groupe n°2 022/388.89.02
2012 000436 V / OFA2

Office des faillites
1227 Carouge GE

00802651

